



## Sexto 1 - Explorateur

### Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police. Cette formation vise à outiller les intervenants des milieux scolaires afin qu'ils puissent être en mesure d'agir rapidement et efficacement auprès des élèves de leur établissement scolaire impliqués dans une situation de sextage. Le sextage chez les adolescents peut être défini comme la production, la distribution et la redistribution de contenus à caractère sexuel (photos, vidéos, etc.), entre eux, via les technologies de l'information et de la communication. À la fin du niveau Explorateur de cette formation, vous serez en mesure de comprendre ce phénomène et de guider les intervenants dans la gestion des cas qui pourraient être portés à leur attention par l'entremise d'un outil d'intervention : la trousse Sexto. Au niveau Architecte, par le biais d'animations interactives, trois cas fictifs de sextage vous seront proposés pour consolider les nouveaux apprentissages et valider vos interventions. La réalisation de la trousse Sexto a été possible grâce à la collaboration de la Ville de Saint-Jérôme (Québec), du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP), du Centre canadien de la protection de l'enfance, du Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC), de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord et de l'Académie Lafontaine. La formation à la Trousse Sexto a été développée par le CADRE21 et réalisée grâce à la participation de la Fédération des établissements d'enseignements privés (FEEP) et du financement du ministère de l'Éducation et de l'enseignement supérieur (MÉES).

### Critères:

Développer une réflexion sur :

- **ce que je retiens** de la méthode d'intervention Sexto
- ce que cette formation va **changer** dans mes  **futures interventions**
- ce à quoi je vais faire particulièrement attention **auprès des élèves** lorsque je devrai  **intervenir**

**Badge attribué à:** [Carolane Lamontagne](#)

**Date de la demande:** 2020-10-28 14:51:46

## Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Je retiens de la méthode d'intervention sexto que c'est un procédé efficace qui permet d'uniformiser les interventions en nous offrant de bons outils afin de faire une quête d'information adéquate sans nuire. En tant qu'intervenants, nous sommes les premiers à faire un portrait de la situation. De plus, cette méthode d'intervention est rapide, ce qui permet de limiter la propagation des dégâts ainsi que d'augmenter le sentiment d'assurance de l'intervenant ainsi que d'offrir du support au jeune et son parent.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Cette formation va me permettre de gagner de l'assurance ainsi que de pouvoir agir de manière rapide et efficace en vue d'une situation de sextage grâce aux outils d'interventions. De plus, je serai en mesure de prendre en charge rapidement la victime et les gens concernés à l'aide de la trousse, ce qui permettra de limiter la propagation des images. Le tout sera conclu en peu de

temps.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Je ferai particulièrement attention de ne pas chercher à voir le contenu des photos (sextos) puisque, ce serait considéré comme un acte criminel.